

ACTION N°1

Réseau d'élevages bovins laitiers en Agrobiologie

Maître d'œuvre : Chambres d'Agriculture de Bretagne - Pôle herbivores

Partenaires : Institut de l'Élevage et équipe réseau d'élevages du Pôle herbivores des Chambres d'Agriculture de Bretagne

Durée du programme : 3^{ème} année / 5 ans (2008 / 2013)

Participants :

Françoise Roger - Tél. : 02 23 48 27 16
francoise.roger@ille-et-vilaine.chambagri.fr

Philippe Cadoret - Tél. : 02 96 79 21 65
philippe.cadoret@bretagne.chambagri.fr

Philippe Roger - Tél. : 02 97 46 28 36
philippe.roger@bretagne.chambagri.fr

Contexte et enjeux de l'action

La mise en application du nouveau cahier des charges européen amène de nouveaux éleveurs à réfléchir à une conversion au mode de production biologique. Le profil de ces derniers étant sensiblement différent de celui des éleveurs qui se sont convertis dans les années 90 / 2000 (conduite d'élevage, alimentation, niveau d'intensification...), il est important d'acquérir de nouveaux repères sur la conduite de systèmes laitiers biologiques très variés.

Objectifs

Le suivi des exploitations des réseaux d'élevage a pour objectif d'écouter, d'observer et d'enregistrer des pratiques d'éleveurs dans leur contexte d'exploitation pour analyser et formaliser ces savoir-faire. Il s'agit aussi de rechercher des indicateurs ou des méthodes d'appui technique accompagnés de références appropriées, pour répondre aux demandes de formation et d'information des agriculteurs, des techniciens et des étudiants.

Protocole de suivi

- Suivi de 13 élevages certifiés en agrobiologie sur la Bretagne.
- Collecte des données techniques et économiques.

En plus du recueil de ces informations, des études thématiques annuelles sont réalisées sur les fermes du réseau. En 2010, les thèmes étudiés ont été les suivants :

- Comment sont élevées les génisses de renouvellement du réseau ?
- Quels sont les résultats technico-économiques ?
- Les conditions climatiques particulières de l'année 2010 nous ont conduits à analyser les conséquences de la sécheresse sur les élevages.

Ce suivi est réalisé en complément de celui des réseaux d'Élevages conventionnels et avec la même méthodologie. La comparaison entre agrobiologie et agriculture conventionnelle en est facilitée. Les données sont saisies sur le tableauur *Diapason* mis au point par l'Institut de l'Élevage.

Résultats technico-économiques

Les données économiques de 11 élevages du réseau "Lait agrobiologique" ont pu être valorisées. L'analyse porte sur des exercices comptables dont les clôtures s'échelonnent du 31 août 2009 au 30 avril 2010.

La Surface Agricole Utile est en moyenne de 90 ha pour les exploitations de l'échantillon. La différence de taille de structure est importante. Elle varie du simple à plus du quadruple entre une exploitation unipersonnelle de 36 ha et un Gaec à 2 personnes de 159 ha. La surface par unité de main d'œuvre est aussi très variable (de 28 ha à 80 ha /UTH). L'amplitude des références laitières va de 176 000 litres (pour un UTH) à 738 000 litres (pour 4 UTH).

Cette diversité des éléments structuraux, associée à des choix de conduite et aux particularités de l'élevage Bio, entraîne une variabilité des résultats tant techniques qu'économiques. Comme pour les années antérieures, la comparaison avec les résultats issus du réseau "Lait conventionnel" reste pertinente.

Réseau Bretagne 2009-2010		Biologique	Conventionnel
Nombre d'élevages		11	38
Structure			
UTH totaux	UTH	2.12	1.85
Dont UTH salarié		0.03	0.17
SAU	Ha	90.2	80.3
Référence	1000 l	347.914	379.965
Référence / UTH	1000 l / UTH	164.265	205.720

Tableau 1 : Outils de production moyens des réseaux Bio et conventionnel

Des systèmes fourragers herbagers

Les exploitations Bio consacrent une part importante de leur SAU aux cultures fourragères (SFP / SAU = 91% en Bio, et 77% en conventionnel). Le nombre d'UGB est équivalent dans les deux systèmes (97 UGB). Chez les éleveurs Bio, la surface en herbe représente 93% de la surface fourragère. La part du maïs et de la betterave recule de 2% par rapport à l'année précédente. Le ratio surface de maïs ensilage / SFP varie de 2% à 22% dans les élevages semant du maïs ensilage et 3 n'en sèment pas. La betterave est présente sur 3 exploitations, avec une surface restreinte de 0,6 à 0,8 ha : son rendement intéressant de 14 t MS / ha ne compense pas le surcroît de travail (binage, distribution et nettoyage de l'auge).

Le chargement moyen de 1,2 UGB / ha, reste stable par rapport aux campagnes antérieures, les extrêmes variant de 0,95 à 1,43 UGB / ha de SFP. Le coût fourrager moyen de 185 € / ha de SFP est en augmentation de 15% par rapport à l'année précédente. Ceci est lié à l'augmentation du prix du pétrole avec une répercussion sur le coût des intrants et des travaux par tiers. Il y a moins d'intrants en Bio qu'en conventionnel, mais leur coût est plus élevé (près de 130 € / dose de semence de maïs). La part d'herbe fauchée et stockée est importante (61,5 ha développés en moyenne). Les rendements moyens sont de 11,5 t MS / ha de maïs et d'environ 6,1 t MS / ha d'herbe. Les achats de fourrages ont été rares et peu importants en quantité sur la campagne 2009 (2 élevages ont acheté 10 tonnes de MS).

La part de concentrés produits sur l'exploitation chez les éleveurs Bio est supérieure à celle rencontrée dans les exploitations conventionnelles. Toutes les exploitations de l'échantillon ont acheté des concentrés ou des minéraux (moyenne des achats : 15,2 tonnes). Suivant les exploitations, les quantités achetées varient d'une tonne (minéraux seuls) à 88 tonnes.

La quantité de fourrages stockés consommés est de 2,8 t MS / UGB, dont 1,15 t MS sous forme de foin.



Réseau Bretagne 2009-2010		Biologique	Conventionnel
Fourrages			
Maïs betterave	% SFP	6.8	28.6
Changement	UGB / ha SFP	1.2	1.6
Coût fourrages	€ / ha SFP	185	248
Troupeau			
Cheptel VL	Nombre	65.6	56.8
Production Lait	Kg lait / VL	5414	7400
Concentrés VL	gr / kg lait	100 (de 7 à 186)	140
Concentrés VL	€ / 1000 l	29.4	36
Fourrages VL	€ / 1000 l	34.5	26
Coût alimentaire	€ / 1000 l	63.9	62
Frais vétérinaire	€ / UGB	24.9	47.3
Age au 1 ^{er} vêlage	mois	32	28

Tableau 2 : Systèmes fourrager moyens et charges opérationnelles des réseaux Lait Bio et conventionnel

► Les turbulences du marché laitier n'ont pas affecté le prix du lait Bio

Les producteurs de lait Bio ont livré en moyenne 334 450 litres à un prix moyen de 439,3 € / 1000 l (clôtures étaillées du 31/08/09 au 30/04/2010). La tendance est à une sous-réalisation du quota. Le volume livré en moyenne des producteurs du réseau "Lait conventionnel" a été de 387 460 litres, vendus 289 € / 1000 l.

La moindre production par vache impacte le coût du fourrage des vaches laitières, qui est de 34,5 € / 1000 litres (mini : 10 € - maxi : 82 € / 1000 l). Il est supérieur à celui des élevages du réseau conventionnel (26 € / 1000 l). Le coût du concentré (y compris co-produits concentrés et minéraux) est de 29,4 € / 1000 litres (mini : 7 € / 1000 l - maxi : 46 € / 1000 l).

Le coût alimentaire total des vaches est de 63,9 € / 1000 l avec des extrêmes variant de 31 à 128 € / 1000 litres.

Grâce au produit "lait" élevé, et malgré des produits inférieurs aux conventionnels pour les autres activités (en particulier le produit "culture"), les éleveurs Bio dégagent un produit total supérieur de 9% à celui des éleveurs du réseau conventionnel. Il atteint 668 € pour les éleveurs Bio contre 530 € / 1000 l pour les conventionnels.

Réseau Bretagne 2009-2010		Biologique	Conventionnel
Composition du produit			
Produit total (P.T.)	€	220 127	201 883
Produit total	€ / ha SAU	2440	2515
Produit total	€ / 1000 l	668	530
Produit total	€ / UTH explt.	105 279	118 755
Produit du lait	€ / 1000 l	439.3	289
Produit bovin hors lait	€ / 1000 l	117.1	108.5
Produit cultures	€ / 1000 l	19	44
Aides et produits divers	€ / 1000 l	92.6	88.5

Tableau 3 : Composition du produit des réseaux Bio et conventionnel

► *Les charges de structure limitent l'efficacité économique*

L'Excédent Brut d'Exploitation avant Main d'œuvre (EBE avant MO) et l'EBE sont supérieurs de plus de 8% du Produit Total (P.T.) chez les éleveurs du réseau Bio en comparaison à ceux du réseau conventionnel.

Malgré le coût alimentaire des vaches laitières légèrement supérieur, les élevages Bio ont une meilleure efficacité économique que les éleveurs du réseau conventionnel. En effet, les charges opérationnelles sont inférieures de près de 10% du Produit Total chez les éleveurs Bio.

Le point faible des élevages Bio reste les charges de structure, qui augmentent en moyenne de 4% du Produit Total (P.T.) ou 36 € / 1000 litres par rapport à l'exercice précédent. Ces charges sont supérieures de 75 € / 1000 litres à celles des conventionnels, ainsi qu'il avait déjà été observé en 2007-2008 et 2008-2009. Cependant, il existe une forte variabilité au sein du réseau (mini 35 % P.T. - maxi : 75 % P.T.).

Le critère [annuités / Produit Total] est stable chez les éleveurs Bio (moyenne 11,6% PT), alors qu'il se dégrade sensiblement dans le réseau conventionnel en raison d'une baisse du Produit principalement due à la baisse du prix du lait (et aussi à celui des céréales).

Le revenu disponible (EBE moins annuités) est supérieur de plus de 13% P.T. chez les éleveurs Bio.

Au final, les résultats 2009-2010 des éleveurs du Réseau sont ceux d'un bon cru, mais il faudra contenir le poids croissant des charges de structure qui pourrait bien hypothéquer l'avenir dans les élevages où elles sont les plus élevées.

Réseau Bretagne 2009-2010	Biologique	Conventionnel
Résultats économiques globaux		
EBE avant M.O.	% P.T. (€/1000 l)	53.1 (355.9 €)
EBE	% P.T. (€/1000 l)	45.1 (303.7 €)
Résultat Courant	% P.T. (€/1000 l)	25.8 (171.8 €)
Charges Opérationnelles	% P.T. (€/1000 l)	22.7 (149.9 €)
Charges Structure	% P.T. (€/1000 l)	51.6 (346.7 €)
Annuités	% P.T. (€/1000 l)	11.6 (79 €)
Revenu Disponible	% P.T. (€/1000 l)	33.5 (224.7 €)
Disponible Travail Autofin	% P.T. (€/1000 l)	41.6 (276.9 €)
		28.2 (147.2 €)

Tableau 4 : Résultats économiques globaux des réseaux Bio et conventionnel



Contact :

Philippe Cadoret

Pôle herbivores - Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne

Tél. : 02 96 79 21 63

philippe.cadoret@bretagne.chambagri.fr

